
**INVENTAIRE DES CHIROPTÈRES –
DOMAINE DU PARC ÉOLIEN DES
TERRES DU SÉMINAIRE**

À l'intention de :

Robert Demers, Vice-président Environnement
SNC-LAVALIN inc.
5955, rue Saint-Laurent, bureau 300
Lévis (Québec) G6V 3P5

Préparé par :

Richard Brunet, *Ph.D.*
Julie Mc Duff, *M.Sc.*
et
Rémi Duhamel, *M.Sc.*

Projet # 26406
Mars 2007



6116, rue Bertrand-Fabi, Sherbrooke (Québec) J1N 2P3
T. : (819) 864-0608 • F. : (819) 864-0192 • www.envirotel.ca

Équipe de réalisation

Richard Brunet, *biologiste Ph.D.*

Julie Mc Duff, *biologiste M.Sc.*

Rémi Duhamel, *biologiste M.Sc.*

Jérôme Léger, *biologiste M.Sc.*

Julie Marcoux, *technicienne de la faune*

Christian Demers, *technicien en systèmes ordinés*

et

Jérôme Marchand, *ingénieur en électronique*

Table des matières

<u>MISE EN CONTEXTE.....</u>	<u>4</u>
<u>MATÉRIEL ET MÉTHODE</u>	<u>5</u>
<u>RÉSULTATS</u>	<u>7</u>
<u>RECOMMANDATIONS.....</u>	<u>12</u>
<u>ANNEXE : LES CHIROPTÈRES DU QUÉBEC.....</u>	<u>13</u>
<u>RÉFÉRENCES</u>	<u>20</u>

MISE EN CONTEXTE

Dans le contexte actuel de développement de l'énergie éolienne au Québec, de nombreux projets d'implantation de parcs éoliens voient le jour. Ces projets sont assujettis à des études d'impact.

Or, des études réalisées dans plusieurs pays ont montré que la présence des éoliennes cause de la mortalité dans les populations de chiroptères. Aux États-Unis, une revue des données concernant plusieurs parcs éoliens a montré que le taux de mortalité pouvait varier de 1,2 à 46,3 chauves-souris/turbine/année (Johnson, 2004). Par conséquent, afin de s'assurer que cette composante faunique est correctement prise en compte, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) a élaboré un protocole d'inventaire et de suivi des chauves-souris visant spécifiquement les projets de parcs éoliens (MRNF, 2006).

On dénombre au Québec huit espèces de chauves-souris dont cinq sont considérées comme des espèces résidentes, puisqu'elles demeurent au Québec durant l'hiver, et trois sont qualifiées de migratrices puisqu'elles passent l'hiver dans le sud. Or, de ces huit espèces, cinq figurent sur la *Liste des espèces fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables* du MRNF.

Par ailleurs, si certaines études semblent indiquer que la plupart des mortalités de chauves-souris dues aux éoliennes impliqueraient des espèces migratrices (Kuntz, 2004), Johnson (2004) précise que bien que les taux de mortalité enregistrés soient faibles durant la période de reproduction, ces études portent uniquement sur des turbines installées en milieu ouvert. Il ajoute qu'en période de reproduction, les chauves-souris pourraient être plus sujettes à des collisions avec des éoliennes localisées en milieu forestier. Précisons également qu'au Québec, même les espèces résidentes effectuent une migration au cours de la période automnale, bien que sur des distances moins importantes que dans le cas des espèces dites migratrices.

Par conséquent, afin d'obtenir une image claire des espèces de chiroptères présentes sur un site donné et de leur utilisation de l'espace au cours de l'année, il est important que des inventaires soient réalisés à la fois au cours de la période de migration et au cours de la période de reproduction des chiroptères.

MATÉRIEL ET MÉTHODE

L'inventaire des chiroptères dans la zone d'étude a été réalisé en utilisant la technique d'inventaire acoustique fixe. À cet effet, des stations automatisées, constituées de boîtes étanches contenant un détecteur d'ultrasons, un système d'enregistrement et une minuterie, reliées à un système de batteries alimentées par panneaux solaires, ont été installées en différents points de la zone d'étude.

Le principe de fonctionnement de ce système est relativement simple. Durant les heures d'obscurité, le détecteur de chauves-souris demeure en attente de réception d'ultrasons. Lorsqu'il en capte, la fréquence des ultrasons est divisée par un facteur présélectionné de 32, 16, 8 ou 4 (8 dans le cas présent), afin de rendre les cris audibles à l'oreille humaine. Ces sons modifiés sont transmis à une interface (*Anabat CF Storage ZCAIM*) qui rétablit la fréquence originale des sons enregistrés, en fonction du facteur de division préalablement sélectionné, et stocke l'information sur une carte mémoire de format *Compact Flash*. Au moment des analyses, les sons enregistrés sur les cartes mémoire sont transférés sur ordinateur et un logiciel d'analyse sonore (*Anabat 5*, version 5.7) est ensuite utilisé pour produire les sonagrammes permettant de visualiser et d'analyser les cris enregistrés. Les chauves-souris sont alors identifiées par comparaison entre les sonagrammes et les caractéristiques connues des cris d'écholocation de chacune des espèces (signatures sonores).

Cette technique comporte cependant certaines limitations. D'abord, il est pour l'instant impossible d'identifier la Chauve-souris pygmée (*Myotis leibii*) à partir de ses émissions sonores puisque les caractéristiques de ces dernières sont peu connues. De plus, les informations actuellement disponibles concernant son cri suggèrent qu'il serait très similaire à ceux des autres espèces du genre *Myotis*, qui sont déjà rarement discriminables entre eux.

Étant donné la superficie de la zone d'étude (environ 150 km²) et les habitats présents, cinq systèmes automatisés ont été utilisés. Chacun de ces systèmes a été successivement installé au niveau de deux sites différents, à une semaine d'intervalle. Dix stations d'inventaire fixes ont ainsi été réparties à travers la zone d'étude au début de l'inventaire. Malheureusement, suite à un problème technique, la station TS03 n'a été en fonction que durant la saison automnale.

Les stations ont été installées au niveau des milieux suivants :

- ✓ forêt de feuillus en régénération entre deux lacs (TS01);
- ✓ fond de vallée de cours d'eau principal, forêt mixte (TS02);
- ✓ baie de lac, proximité d'un chalet, forêt mixte (TS03);
- ✓ mât de mesure, forêt en régénération, près de sommet (TS04);
- ✓ ouverture près d'un lac en zone forestière (TS05);
- ✓ près de sommet, forêt en régénération (TS06);
- ✓ mât de mesure, forêt régénération, près de sommet (TS07);
- ✓ milieu humide ouvert entre deux lacs entourés de zones forestières (TS08);
- ✓ pointe du lac, dans une cuve avec coupe et régénération (TS09);
- ✓ et bord de lac, forêt en régénération (TS10).

L'emplacement exact de ces stations d'inventaire automatisé est présenté sur la figure 1.

Comme nous l'avons vu à la section précédente, les inventaires doivent couvrir à la fois la période de reproduction et la période de migration des chauves-souris. Idéalement, les efforts d'échantillonnage sont déployés dans un premier temps entre la mi-juin et la mi-juillet (reproduction) puis, dans un deuxième temps, entre la mi-août et la mi-septembre (migration). Chaque site d'inventaire doit être échantillonné à deux reprises au cours de chacune de ces deux périodes.

Dans le cas présent, les inventaires de la période de **reproduction** se sont échelonnés du 11 juin au 31 juillet 2006, tandis que les inventaires de la période de **migration** ont eu lieu entre le 10 août et le 15 septembre 2006. Pour chacune de ces périodes, chaque site a été inventorié pendant deux sessions d'au moins 5 nuits consécutives.

RÉSULTATS

Six espèces de chauves-souris ont été identifiées au cours de cet inventaire, pour un total de 9 475 cris enregistrés :

- ✓ la Grande chauve-souris brune (*Eptesicus fuscus*);
- ✓ la Chauve-souris rousse (*Lasiurus borealis*);
- ✓ la Chauve-souris cendrée (*Lasiurus cinereus*);
- ✓ la Chauve-souris argentée (*Lasionycteris noctivagans*);
- ✓ la Petite chauve-souris brune (*Myotis lucifugus*);
- ✓ et la Chauve-souris nordique (*Myotis septentrionalis*).

Parmi ces espèces, on note la présence de trois espèces migratrices, la Chauve-souris rousse, la Chauve-souris cendrée et la Chauve-souris argentée, qui font partie de la *Liste des espèces fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables* du MRNF.

Le tableau 1, à la page suivante, synthétise les résultats obtenus pour les différentes stations d'inventaire automatisées en précisant les espèces recensées pour chaque période et le nombre d'enregistrements identifiés pour chaque espèce, ainsi que le total par période. Les deux dernières colonnes présentent respectivement le pourcentage relatif d'une espèce donnée à l'intérieur de la station d'inventaire (% par station) et le pourcentage relatif des enregistrements réalisés pour une espèce à une station donnée par rapport à l'ensemble des enregistrements pour cette espèce (% par espèce). Les informations concernant les espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec sont présentées en orange dans le tableau.

Tableau 1 : Synthèse des enregistrements récoltés.

Station	Espèce	Nom commun	Reproduction	Migration	% par station	% par espèce
TS01	Indéterminé	Indéterminé	6	2	10,67	1,27
	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis	32	35	89,33	0,80
	Total		38	37		
TS02	Eptesicus fuscus	Grande chauve-souris brune	22		0,64	78,57
	Indéterminé	Indéterminé	220	35	7,44	40,48
	Lasionycteris noctivagans	Chauve-souris argentée	48		1,40	100,00
	Lasiurus borealis	Chauve-souris rousse	6	1	0,20	36,84
	Lasiurus cinereus	Chauve-souris cendrée	334		9,74	95,43
	Myotis septentrionalis	Chauve-souris nordique	3	1	0,12	13,79
	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis	2 132	626	80,46	32,95
Total		2 765	663			
TS03	Eptesicus fuscus	Grande chauve-souris brune		1	0,30	3,57
	Indéterminé	Indéterminé		17	5,07	2,70
	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis		317	94,63	3,79
	Total		-	335		
TS04	Indéterminé	Indéterminé	45	65	7,20	17,46
	Lasiurus borealis	Chauve-souris rousse	1	1	0,13	10,53
	Myotis lucifugus	Petite chauve-souris brune	1		0,07	100,00
	Myotis septentrionalis	Chauve-souris nordique	1		0,07	3,45
	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis	591	822	92,53	16,88
	Total		639	888		
TS05	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis	32	23	100,00	0,66
	Total		32	23		
TS06	Eptesicus fuscus	Grande chauve-souris brune	3		0,20	10,71
	Indéterminé	Indéterminé	16	40	3,77	8,89
	Lasiurus cinereus	Chauve-souris cendrée	2		0,13	0,57
	Myotis septentrionalis	Chauve-souris nordique	2	2	0,27	13,79
	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis	476	946	95,63	16,99
Total		499	988			
TS07	Eptesicus fuscus	Grande chauve-souris brune	1		0,06	3,57
	Indéterminé	Indéterminé	79	43	7,56	19,37
	Lasiurus borealis	Chauve-souris rousse	3	1	0,25	21,05
	Lasiurus cinereus	Chauve-souris cendrée	7		0,43	2,00
	Myotis septentrionalis	Chauve-souris nordique	2	2	0,25	13,79
	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis	1 008	468	91,45	17,63
Total		1 100	514			
TS08	Eptesicus fuscus	Grande chauve-souris brune		1	0,13	3,57
	Indéterminé	Indéterminé	40	4	5,94	6,98
	Lasiurus borealis	Chauve-souris rousse	5		0,67	26,32
	Lasiurus cinereus	Chauve-souris cendrée	5		0,67	1,43
	Myotis septentrionalis	Chauve-souris nordique	7	1	1,08	27,59
	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis	657	21	91,50	8,10
Total		714	27			
TS09	Indéterminé	Indéterminé	7	3	10,75	1,59
	Lasiurus cinereus	Chauve-souris cendrée	2		2,15	0,57
	Myotis septentrionalis	Chauve-souris nordique		3	3,23	10,34
	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis	39	39	83,87	0,93
Total		48	45			
TS10	Indéterminé	Indéterminé	7	1	6,67	1,27
	Lasiurus borealis	Chauve-souris rousse		1	0,83	5,26
	Myotis septentrionalis	Chauve-souris nordique	5		4,17	17,24
	Myotis sp.	Chauve-souris du genre Myotis	62	44	88,33	1,27
Total		74	46			
Grand Total		9 475 sonagrammes				

D'une manière générale, la zone d'étude ne semble pas particulièrement riche en ce qui concerne les **espèces en péril** (4,4 % de l'ensemble des enregistrements), en dehors des secteurs entourant les stations TS02, TS07 et TS08. La station TS07 est située à proximité d'une zone d'îlots de forêt mature et de falaises avec affleurements rocheux, ces deux milieux offrant d'excellents sites de repos diurnes pour les chiroptères. Précisons que les densités enregistrées sont plus importantes que prévu étant donné l'emplacement du site au sein du relief régional (sommets de montagne). La station TS08, elle, se trouve dans un secteur relativement humide, entre deux plans d'eau : ce type de milieu attire généralement de fortes densités d'insectes et constitue donc une zone d'alimentation pour les chiroptères. On retrouve l'ensemble de ces éléments paysagers (boisés, falaises et cours d'eau) aux environs de la station TS02, qui constitue de loin le site le plus fréquenté par les espèces en péril. On y a en effet relevé la totalité des enregistrements de Chauve-souris argentée, plus de 95 % de ceux de Chauve-souris cendrée et près de 37 % de ceux de Chauve-souris rousse. Par ailleurs, les données estivales suggèrent que ces trois stations se trouvent près de sites de reproduction importants pour ces espèces.

Il semble que les principaux **corridors de migration** potentiels de la région se trouvent de part et d'autre de la zone d'étude. Le plus important, à l'est, est constitué par la vallée de la rivière Sainte-Anne. Les deux autres corridors de migration potentiels sont situés à l'ouest, dans les vallées des rivières des Neiges et Savane du Sud. Les données récoltées au niveau des stations TS02, TS04 et TS06 suggèrent par ailleurs l'utilisation par les chauves-souris de la vallée d'orientation générale nord-sud située au centre de la zone d'étude. Cependant, bien que les stations TS04 et TS06 aient enregistré une augmentation de leur fréquentation par les chiroptères en période automnale, cette variation n'est pas si importante et ne s'accompagne pas des changements dans la composition en espèces qui sont souvent observés à cette époque. Ce phénomène pourrait s'expliquer simplement par les déplacements locaux des individus, au cours de cette période, depuis les sites de reproduction vers les corridors de migrations. Il pourrait également s'agir d'un effet de migration diffuse, causé par la présence, de part et d'autre de la zone d'étude, de corridors migratoires importants qui contamineraient en quelque sorte cette dernière. Il est par ailleurs peu fréquent d'observer un effet de la migration à proximité de sommets. La présence exclusive de ruisseaux et de lacs de tête sur la zone d'étude, la modification des habitats par les coupes forestières et la présence de sites de repos diurnes (îlots de forêt mature, falaises dénudées) à proximité de ces sommets pourraient néanmoins expliquer, au moins en partie, ce phénomène.

Durant la période estivale, ces corridors de déplacements locaux permettent aux chiroptères de se déplacer entre les sites d'alimentation et les sites de reproduction.

En ce qui concerne les **sites de reproduction**, le plus important, toutes espèces confondues, se trouve à proximité de la station TS02, dans la portion la plus encaissée de la vallée de la rivière Brulée qui traverse la zone d'étude. Comme nous l'avons vu plus haut, ce secteur abrite également des sites de reproduction importants pour les trois espèces en péril présentes, y compris la Chauve-souris argentée qui n'a été enregistrée qu'à cet endroit. Le second en importance, toutes espèces confondues, se situe aux environs de la station TS07 et le troisième dans le secteur de la station TS08. Ces deux sites abritent aussi très probablement des habitats de reproduction favorables pour les Chauves-souris rousse et cendrée.

À l'inverse, la partie moins encaissée de la vallée de la rivière Brulée ne semble pas très fréquentée par les chiroptères, comme l'indiquent les enregistrements récoltés au niveau des stations TS01, TS03, TS09 et TS10. La comparaison de ces habitats avec ceux des secteurs situés plus au sud suggère des densités de chiroptères relativement faibles, à l'exception probablement de la vallée située à la pointe sud de la zone d'étude, qui rejoint ensuite les corridors de migration potentiels des rivières des Neiges et Savane du Sud plus à l'ouest.

À la page suivante est présentée la figure 1, qui permet de visualiser les zones de sensibilité plus ou moins forte mises en évidence par l'inventaire et l'étude des habitats. Les zones de forte sensibilité avérée, colorées en **rouge**, correspondent aux corridors de déplacements et/ou de migration mis en évidence par les stations TS02, TS04, TS06 et TS08, ainsi qu'au secteur de la station TS07. La couleur **orange** indique essentiellement des zones de forte sensibilité présumée au niveau des vallées qui, en l'absence d'informations complémentaires, doivent être considérées comme des corridors de déplacements et/ou de migration. Par ailleurs, la couleur **bleue** montre les zones où les résultats d'inventaires et l'étude des habitats indiquent une faible sensibilité pour les chiroptères. Enfin, la couleur **verte** caractérise les zones où l'étude des habitats et la comparaison avec les zones bleues laissent présumer une faible sensibilité.

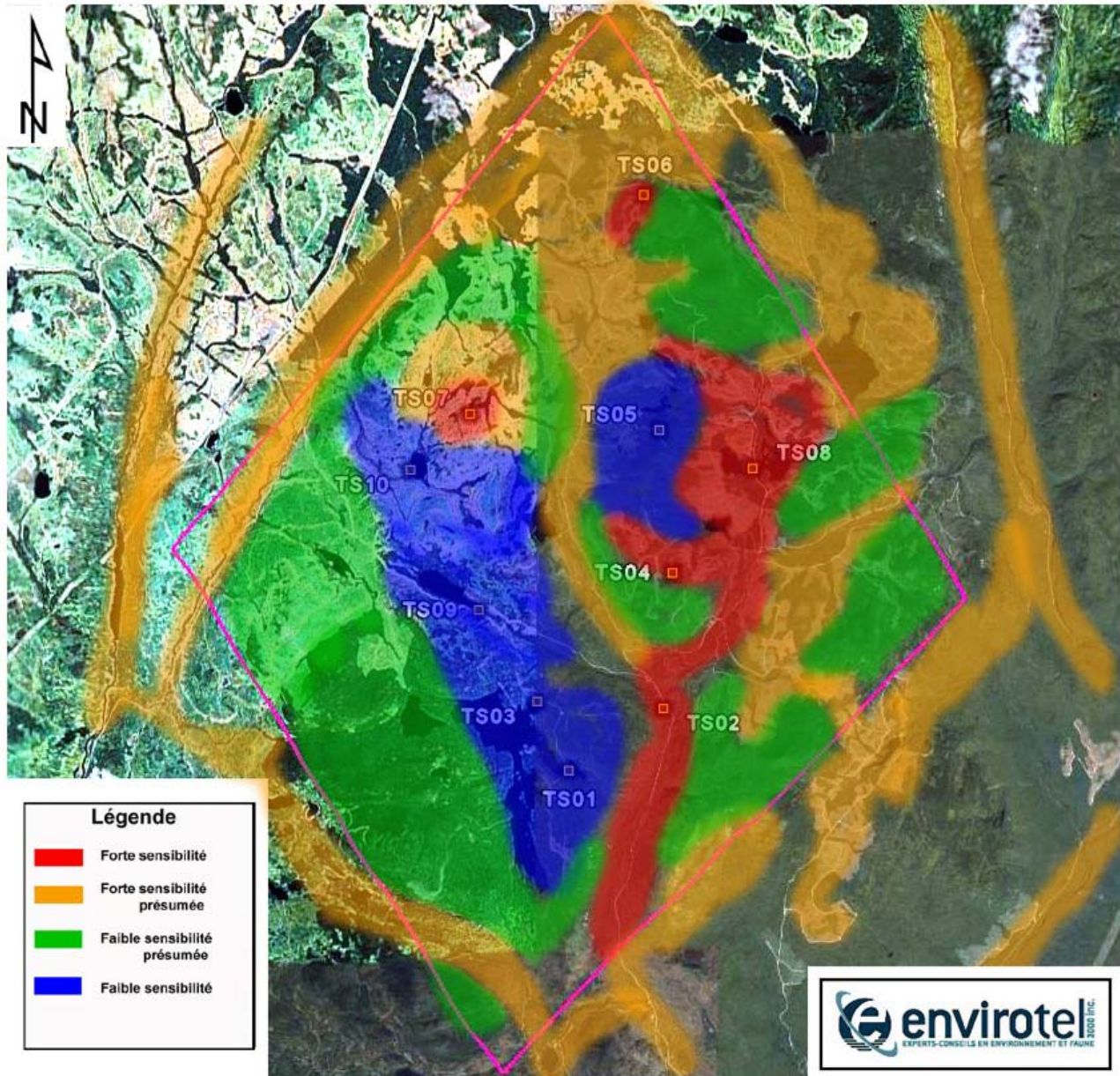


Figure 1 : Visualisation des niveaux de sensibilité mis en évidence par l'inventaire des chiroptères et l'étude des habitats.

RECOMMANDATIONS

Dans le cas où l'implantation d'éoliennes serait prévue dans les secteurs de forte sensibilité avérée ou potentielle entourant les stations TS02, TS07 et TS08, il serait souhaitable d'y réaliser un inventaire mobile complémentaire. Cette démarche devrait permettre de préciser l'utilisation de ces sites et de leurs environs immédiats par les différentes espèces de chiroptères présentes, et éventuellement de relativiser l'impact potentiel de ces éoliennes. En effet, même si les mortalités dues aux éoliennes concernent souvent des espèces migratrices et semblent survenir surtout en période automnale (Kuntz, 2004), la proximité de sites de reproduction et de couloirs de déplacement locaux augmente probablement le risque d'impact pour les chiroptères en période estivale.

D'autre part, dans l'ensemble des zones de forte sensibilité avérée ou présumée (en rouge et orange sur la Fig. 1), nous recommandons d'effectuer autant que possible les activités ayant une interrelation significative avec les chiroptères (déboisement, décapage, construction et amélioration des chemins, installation des mâts de mesure, installation des éoliennes, démantèlement et restauration) en dehors des saisons de migration et de reproduction, soit en automne ou durant la période hivernale.

Finalement, d'une manière générale et sur l'ensemble de la zone d'étude, nous recommandons de limiter autant que possible les activités nocturnes, en particulier celles générant un bruit ou une lumière intense, ou encore soulevant une grande quantité de poussière. L'utilisation de lumières halogènes ou de lampes au mercure devrait également être limitée ou, idéalement, proscrite.

ANNEXE : LES CHIROPTÈRES DU QUÉBEC

Cette section présente divers renseignements sur les habitudes et les préférences des différentes espèces de chiroptères présentes au Québec.

Les chauves-souris du genre *Myotis*. Une étude récemment réalisée en Pennsylvanie rapporte que la Petite chauve-souris brune et la Chauve-souris nordique fréquentent la plupart des habitats disponibles pour s'alimenter (Hart *et al.*, 1993). Durant la saison de mise bas cependant, on retrouve généralement les femelles de la Petite chauve-souris brune dans des colonies (maternités) pouvant compter des centaines, voire des milliers d'individus, alors que les mâles demeureraient dispersés dans le milieu environnant. Les maternités sont souvent situées dans des greniers ou des endroits où la température est relativement élevée, ce qui contribue probablement à activer le métabolisme des femelles et à accélérer la croissance des jeunes et la production de lait (Racey, 1973). Compte tenu de la température élevée, les maternités sont généralement situées à proximité d'une source d'eau, où les individus iront fréquemment s'abreuver pour compenser les pertes en eau consécutives à l'allaitement et autres activités physiologiques telles que la respiration (Webb *et al.*, 1995). On rapporte par ailleurs que l'émergence quotidienne des colonies se fait généralement par groupes (Kalcounis et Brigham, 1994), ce qui fait que les enregistrements de cette espèce sont souvent regroupés au début et à la fin de la nuit.

La Chauve-souris pygmée. Nous sommes actuellement dans l'impossibilité de l'identifier avec certitude à partir de ses émissions sonores, puisque nous ne disposons d'aucun enregistrement de référence de cette espèce. Il s'agit d'une espèce apparemment très rare au Québec et seuls deux individus ont été observés jusqu'à maintenant dans les hibernacles de la province (Gauthier *et al.*, 1998a; Envirotel, données non publiées). Cette espèce est sans aucun doute l'espèce la moins connue au Québec et dans l'Est du continent américain. Au printemps et durant l'été, des individus ont été trouvés dans des bâtiments (Barbour et Davis, 1969) et sur le sol sous des plaques rocheuses (Tuttle, 1964; Barbour et Davis, 1969). Comme les autres espèces du genre *Myotis*, les femelles gestantes se regroupent probablement en colonie de maternité dans des bâtiments, arbres creux ou sous l'écorce des arbres. Malgré sa petite taille, elle est robuste et supporte le froid de façon étonnante : elle entre en hibernation très tard à la mi-novembre et en ressort au début d'avril. La Chauve-souris pygmée ne figure pas sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (Beaulieu et Huot, 1992), probablement à cause du manque d'informations sur cette

espèce. Cependant, nous croyons qu'elle devrait être l'espèce de chiroptère la plus susceptible d'être ainsi désignée.

La Grande chauve-souris brune. On rapporte que les individus de cette espèce passent généralement la journée sous une écorce (Kurta, 1994), perchés à des branches ou dans un trou de pic (Vonhof et Barclay, 1996). Ils y sont souvent associés à d'autres espèces arboricoles, comme la Chauve-souris argentée, et préféreraient de grands arbres situés à proximité d'un autre gîte potentiel et dont la couronne est relativement dégarnie. On rapporte également qu'elle se nourrit principalement d'insectes fréquentant les champs agricoles (Whitaker, 1995). D'autre part, Rydell et Racey (1995) ainsi que Furlonger *et al.* (1987) ont observé que le taux d'activité de cette espèce était plus fort dans les secteurs éclairés par des lampadaires. Par ailleurs, entre mai et septembre, elle serait fidèle à son abri diurne et ne se déplacerait que sur de courtes distances, ce qui la classe parmi les espèces sédentaires.

La Pipistrelle de l'Est (*Pipistrellus subflavus*). Très peu d'informations sont disponibles quant à l'utilisation estivale de l'habitat par cette espèce. On sait par contre que c'est l'espèce nord-américaine qui choisit l'environnement le plus stable et le plus chaud pour l'hibernation, son préférendum thermique se situant aux environs de 12-13°C (Hall, 1962). Cette prédilection pour un environnement hivernal relativement chaud pourrait expliquer sa rareté au Québec. Jusqu'à maintenant, elle a été observée dans un seul hibernacle de la province, qui a d'ailleurs fait l'objet de protection en vertu du *Programme de protection des hibernacula de chauves-souris au Québec*, soutenu par le Ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec (1996). Cette espèce figure sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (Beaulieu et Huot, 1992).

La Chauve-souris rousse. C'est une espèce arboricole et typiquement forestière. Elle éviterait les habitats urbains et fréquenterait surtout les forêts feuillues où elle passerait la journée suspendue à l'abri du feuillage (Furlonger *et al.*, 1987). Hickey *et al.* (1996) ont par ailleurs observé que cette espèce se nourrissait fréquemment autour des lampadaires situés le long des routes rurales, particulièrement lorsqu'ils sont munis d'ampoule au mercure. Les individus qui chassent aux lampadaires chassent moins longtemps par nuit et ont un taux d'attaque plus élevé que ceux chassant dans des endroits non éclairés (Rydell et Racey, 1995). Sous les lampadaires, cette espèce chasse à une hauteur de 2 à 15 m du sol et son vol comporte de soudains changements de direction (Hickey et Fenton, 1990). La Chauve-souris rousse serait l'une des plus abondantes et des plus largement distribuées en Amérique du Nord (Tuttle, 1991, 1995). Cette espèce figure sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (Beaulieu et Huot, 1992).

La Chauve-souris cendrée. Cette espèce passe ses journées perchées entre 8 et 12 m du sol, dans une partie dense de la canopée d'arbres généralement situés en bordure des forêts. Elle choisit habituellement une

branche dont l'espace au-dessous est libre de feuillage, ce qui lui permet de s'envoler plus facilement (Wunder et Carey, 1996; Barclay, 1984). Elle fréquente la plupart des habitats disponibles (Hart *et al.*, 1993), mais est le plus souvent observée en zones rurales ou dans de petits villages (Rydell et Racey, 1995). Comme la Chauve-souris rousse, elle se nourrit fréquemment autour des lampadaires au mercure (Hickey *et al.*, 1996; Rydell et Racey, 1995). Ces derniers émettent une lumière blanche dont une large part est dans le spectre ultraviolet, ce qui attire abondamment les insectes. Elle est réputée comme étant agressive et pourchasse les autres chauves-souris (peu importe l'espèce) qui tentent de s'alimenter sous le même lampadaire (Barclay, 1984). Cette espèce figure sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (Beaulieu et Huot, 1992).

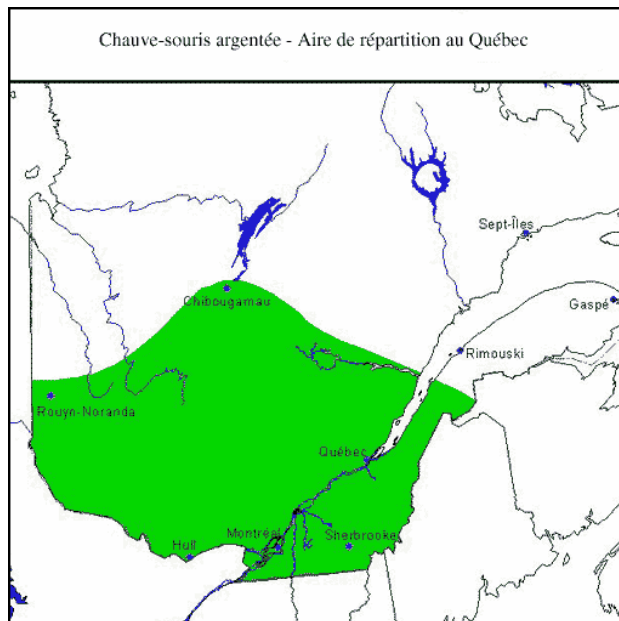
La Chauve-souris argentée (*Lasionycteris noctivagans*). Tout comme la Grande chauve-souris brune avec laquelle elle est souvent associée, elle passe généralement la journée blottie dans une crevasse rocheuse, sous une écorce, dans un trou de pic, ou encore, perchée à une branche dans un arbre de grande taille (Vonhof et Barclay, 1996; Barclay *et al.*, 1988). Selon les données présentées par Reith (1980), il existerait entre ces deux espèces une compétition pour la ressource alimentaire en Oregon. Mattson *et al.* (1996) rapportent également que la Chauve-souris argentée fréquenterait particulièrement les zones où les chicots (*snags*) dépassent la vingtaine par hectare. Elle est active du coucher au lever du soleil et effectue sa migration vers le sud entre la mi-août et la mi-septembre (Collister, 1995). Cette espèce figure sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec (Beaulieu et Huot, 1992).

Dans les pages suivantes sont présentées quatre **fiches synthèses** correspondant aux quatre espèces qui, jusqu'à récemment, figuraient sur la liste des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec : la Chauve-souris argentée, la Chauve-souris cendrée, la Chauve-souris rousse et la Pipistrelle de l'Est. Ces fiches ont notamment été réalisées à partir des données présentées sur le site du MRNF. À ces quatre espèces s'est récemment ajoutée la Chauve-souris pygmée, pour laquelle aucune fiche n'est encore disponible.

CHAUVE-SOURIS ARGENTÉE
(*Lasionycteris noctivagans*)
Silver-haired bat

Statut : susceptible d'être désigné espèce menacée ou vulnérable au Québec.

Distribution et habitat :



Cette chauve-souris est présente dans l'ensemble du nord des États-Unis et dans toutes les provinces canadiennes à l'exception de l'Île-du-Prince-Édouard et de Terre-Neuve.

Bien que cette espèce soit l'une des plus faciles à identifier, elle n'a été rapportée que quelques fois au Québec. Des inventaires acoustiques effectués à la fin des années 1990 ont permis de l'identifier en Estrie, en Montérégie, dans les Laurentides, en Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue, en Mauricie, dans le Nord-du-Québec et au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Elle occupe principalement les régions boisées à proximité des lacs, des étangs et des cours d'eau. Durant le jour, elle s'abrite dans un arbre, suspendue à une branche ou cachée dans une fissure de l'écorce.

Comportement :

La Chauve-souris argentée est insectivore et chasse ses proies en vol, souvent au dessus des plans d'eau.

En été, les individus vivent généralement seuls. L'automne venu, ils se regroupent et migrent vers leurs refuges d'hiver aux États-Unis, dans la portion méridionale de leur aire de répartition. Ils hibernent dans les arbres creux contenant d'anciens trous de pics, sous l'écorce détachée des arbres, dans des mines désaffectées et parfois dans des cavernes.

Autres informations :

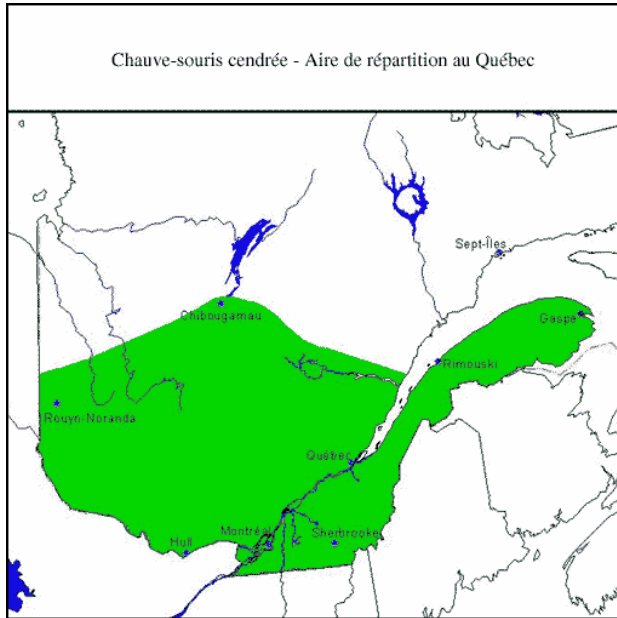
Elle arriverait dans nos régions vers la fin mai, donnerait naissance à ses petits en juin et juillet (habituellement deux) et émigrerait en août et septembre.

La présence de la Chauve-souris argentée fait actuellement l'objet d'un suivi au Québec.

CHAUVE-SOURIS CENDRÉE
(*Lasiurus cinereus*)
Hoary bat

Statut : susceptible d'être désigné espèce menacée ou vulnérable au Québec.

Distribution et habitat :



Cette espèce occupe une des plus vastes aires de répartition, couvrant de la côte Atlantique à la côte Pacifique une partie du Canada et s'étendant vers le sud jusqu'au nord de l'Amérique du Sud, incluant les Bermudes et les Grandes Antilles.

Bien que la chauve-souris cendrée soit présente jusque dans le domaine de la pessière, l'espèce n'abonde nulle part au Québec. Des inventaires acoustiques effectués à la fin des années 1990 ont permis de l'identifier à quelques endroits en Estrie, en Montérégie, en Outaouais, en Abitibi-Témiscamingue, en Mauricie, dans le Nord-du-Québec, au Saguenay-Lac-Saint-Jean, dans le Bas-Saint-Laurent et en Gaspésie.

Elle habite en général les régions boisées et semi-boisées, à proximité des clairières et des plans d'eau.

Comportement :

La Chauve-souris cendrée est insectivore et chasse ses proies (essentiellement des gros papillons de nuit) en vol, en milieu ouvert (clairières et plans d'eau).

Durant l'été, elle utilise les arbres comme lieu de repos. L'automne venu, elle migre vers le sud des États-Unis et les Caraïbes, où elle passe l'hiver.

Autres informations :

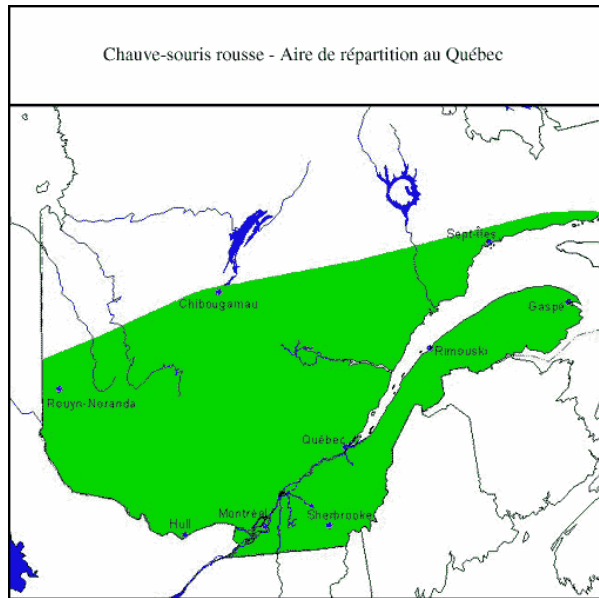
La Chauve-souris cendrée est la plus grande chauve-souris de l'est du Canada.

La présence de cette espèce fait actuellement l'objet d'un suivi au Québec.

CHAUVE-SOURIS ROUSSE
(*Lasiurus borealis*)
Red bat

Statut : susceptible d'être désigné espèce menacée ou vulnérable au Québec.

Distribution et habitat :



Cette espèce est répandue un peu partout en Amérique, soit du sud du Canada jusqu'au sud de l'Amérique centrale et aux Bermudes.

Au Québec, la chauve-souris rousse est présente jusque dans le domaine de la pessière.

Il s'agit d'une espèce rarement observée ou identifiée, et la tendance de ses populations au Québec n'est pas connue. Les données recueillies depuis le milieu des années 1990 ont permis de valider sa présence en faible nombre en plusieurs endroits au sud du 51^e parallèle.

Elle fréquente les forêts de conifères et les forêts mixtes.

Comportement :

Durant le jour, en été, la chauve-souris rousse se repose généralement suspendue à une branche d'arbre ou de buisson. La nuit, elle chasse des insectes tels les coléoptères, les sauterelles, les papillons de nuit et les mouches, au dessus des clairières, des rivières et des points d'eau.

En automne, cette espèce migre en groupe vers le sud, se rendant dans les zones où il ne gèle presque jamais. Elle hiberne alors dans le feuillage des arbres, dans les arbres creux contenant d'anciens trous de pics ou sous l'écorce.

Elle est de retour sous nos latitudes vers la fin mai et la femelle donne naissance à ses deux ou trois petits entre le début de juin et le début de juillet.

Autres informations :

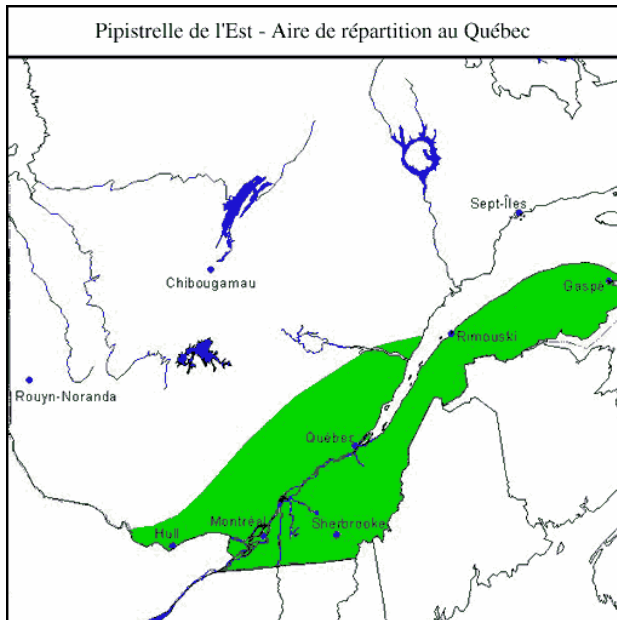
La Chauve-souris rousse semble s'être bien adaptée au milieu urbain.

La présence de cette espèce fait actuellement l'objet d'un suivi au Québec.

PIPISTRELLE DE L'EST
(*Pipistrellus subflavus*)
Eastern pipistrelle

Statut : susceptible d'être désigné espèce menacée ou vulnérable au Québec.

Distribution et habitat :



On trouve la Pipistrelle de l'Est dans l'ensemble de l'est de l'Amérique du Nord, incluant les provinces canadiennes suivantes : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse.

Au Québec, l'espèce est donc à la limite nord de son aire de répartition.

Il existe très peu de données sur la Pipistrelle de l'est au Québec et la tendance de ses populations n'est pas connue. Des inventaires acoustiques effectués à la fin des années 1990 ont permis de l'identifier en Estrie, en Outaouais, en Mauricie, au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Gaspésie.

Elle fréquenterait les campagnes, l'orée des bois et le voisinage des bâtiments.

Comportement :

Durant les jours d'été, elle s'installe dans les fentes des rochers, les greniers, les cavernes et le feuillage des arbres. La nuit, elle chasse les insectes au dessus des pâturages et des cours d'eau, et entre les arbres de forêts clairsemées.

Il semble que cette espèce soit très sensible au froid; elle hiberne dès les premières gelées d'octobre, dans les grottes naturelles ou les mines désaffectées, seule ou en petits groupes, et elle s'installe dans des endroits moins froids que ceux choisis par les autres espèces de chauves-souris.

Autres informations :

À l'automne 1999, un seul hibernacle avait été identifié : une ancienne mine en Estrie, où la Pipistrelle de l'Est côtoie quatre autres espèces de chauves-souris résidentes.

Passant l'hiver en état de torpeur dans une caverne ou une mine, elle est particulièrement sensible au dérangement durant cette période.

La présence de cette espèce fait actuellement l'objet d'un suivi au Québec.

RÉFÉRENCES

- Barbour, R. W., W. H. Davis. 1969. Bats of America. Univ. Kentucky Press, Lexington, KY.
- Barclay, R. M. R. 1984. Observations on the migration, ecology and behaviour of bats at Delta Marsh, Manitoba. *Can. Field. Nat.*, 98: 331-336.
- Barclay, R. M. R., P. A. Faure et D. R. Farr. 1988. Roosting behavior and roost selection by migrating silver-haired bats (*Lasiorycteris noctivagans*). *J. Mamm.* 69: 821-825.
- Beaulieu, H. et M. Huot. 1992. Liste des espèces de la faune vertébrée susceptible d'être désignées menacées ou vulnérables. Gouvernement du Québec, Ministère du Loisir de la Chasse et de la Pêche, 107 p.
- Collister, D. 1995. Silver-haired bat migration at Matlock, Manitoba. *Blue Jay*, 53:110-112.
- Furlonger, C. L., H. J. Dewar et M. B. Fenton. 1987. Habitat use by foraging insectivorous bats. *Can. J. Zool.*, 65: 284-288.
- Gauthier, M., R. Brunet et J. Mc Duff. 1998. Inventaire acoustique des chauves-souris du lieu historique national de la Grosse-Île-et-le Mémorial-des-Irlandais :été 1997. Rapport à l'intention du Ministère du patrimoine canadien, Lieu historique national de la Grosse-Île-et-le Mémorial-des-Irlandais. Envirotel inc., mars 1998.
- Hall, J. S. 1962. A life history and taxonomic study of the Indiana Bat, *Myotis sodalis*. Publ. Reading. Public Mus. Art. Gallery, 12: 1-68.
- Hart, J. A., G. L. Kirkland jr. et S. C. Grossman. 1993. Relative abundance and habitat use by tree bats in southcentral Pennsylvania. *Can. Field Nat.*, 107: 208-212.
- Hickey, M. B. C. et M. B. Fenton. 1990. Foraging by reds bats (*Lasiurus borealis*) : do intraspecific chases mean territoriality ? *Can. J. Zool.*, 68: 2477-2482.
- Hickey, M. B. C., L. Acharya et S. Pennington. 1996. Ressource partitionning by two species of Vespertilionid bats feeding around street lights. *J. Mamm.*, 77: 325-334.

- Johnson, G.D. 2004. A review of bat impacts at wind farms in the U.S. Pp 46-50, in Proceedings of the Wind Energy and Birds/bats Workshop : Understanding and Resolving Bird and Nat Impacts, Washington, D.C., May 18-19, 2004 (S.S. Schwartz, ed.). Resolve, Inc., Washington, D.C.
- Kalcounis, M. C. et R. M. Brigham. 1994. The impact of predation risk on emergence by little brown bats, *Myotis lucifugus*, from a maternity colony. *Ethology*, 98: 201-209.
- Kuntz, T.H. 2004. Wind power : bats and wind turbines. Proceedings of the Wind energy and birds/bats workshop : Understanding and resolving birds and bats impacts. Washington, DC. May 18-19, 2004. Prepared by RESOLVE, inc., Washington, D.C., Susan Savitt Schwartz, ed. September 2004. Pp 50-55.
- Kurta, A. 1994. Bark roost of a male big brown bat, *Eptesicus fuscus*. *Bat res. News.*, 35: 63.
- Mattson, T. A., S. W. Buskirk et N. L. Stanton. 1996. Roost sites of the silver-haired bat, *Lasionycteris noctivagans*, in the black hills South Dakota. *Great Basin Nat.*, 56: 247-253.
- Ministère de l'Environnement et de la Faune. 1996. Programme de protection des hibernacula de chauves-souris au Québec. Ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction de la faune et des habitats, 26 p.
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune. 2006. Protocole d'inventaires acoustiques de chiroptères dans le cadre de projets d'implantation d'éoliennes au Québec. Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction du développement de la faune, 7 p.
- Racey, P. A. 1973. Environmental factors affecting the length of gestation in heterothermic bats. *J. Reprod. Fert., suppl.* 19: 175-189.
- Reith, C. C. 1980. Shifts in times of activity by *Lasionycteris noctivagans*. *J. Mamm.*, 61 : 104-108.
- Rydell, J. et P. A. Racey. 1995. Street lamps and the feeding ecology of insectivorous bats. *Symp. Zool. Soc. Lond.*, 67: 291-307.
- Tuttle, M. D. 1964. *Myotis subulatus* in Tennessee. *J. Mamm.*, 45 : 148-149.
- Tuttle, M. D. 1991. Red bats. *BATS*, 9(3): 1-2
- Tuttle, M. D. 1995. The eastern red bat. *BATS*, 13(1): 1-2
- Vonhof, M. J. et R M. R. Barclay. 1996. Roost site selection and roosting ecology of forest-dwelling bats in southern British Columbia. *Can. J. Zool.*, 74: 1797-1805.
- Webb, P. I., J. R. Speakman et P. A. Racey. 1995. Evaporative water lost in two sympatric species of vespertilionid bat : relation to foraging mode and implications for roost site selection. *J. Zool. (London)*, 235: 269-278.

Whitaker, J. O. Jr. 1995. Food of the big brown bat, *Eptesicus fuscus*, from maternity colonies in Indiana and Illinois. *Am. Mid. Nat.*, 134: 346-360.

Wunder, L. et A. B. Carey. 1996. Use of the forest canopy by bats. *Northwest Science*, 70: 79-85.